

Réunion du conseil Municipal du vendredi 4 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le quatre septembre, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Béville-le-Comte à 19h30, sous la présidence de Monsieur Eric SEGARD, Maire.

Conseillers présents : M. Ségard, M. Bezaud, Mme Vérité, M. Decourtil, Mme Pauvert-Rémy, M. Bouvet, M. Bray, M. Cerclé, Mme Clément, M. Deraeve, Mme Drouilleaux, M. Gehan, Mme Leclerc, Mme Levesque, M. Masson, Mme Oury, Mme Turlin

Conseillers absents : M. Fleury, Mme Jary (pouvoir à Mme Leclerc)

Secrétaire de séance : M. Cerclé

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.
M. Ségard informe les conseillers sur les listes de candidats aux élections sénatoriales. Le scrutin aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.

1/ Finances – souscription d'un emprunt :

Mme Pauvert-Rémy expose les offres des banques pour la souscription d'un prêt d'un montant de 110 000 € sur 15 ans :

Banque	Taux Fixe	Frais	Echéance Trimestrielle	Montant Annuel
Banque Populaire	0,70%	220 €	1 932,87	7 731,48
Caisse d'Epargne	0,63%	110 €	1 922,76	7 691,04
Crédit Agricole	0,57%	110 €	1 914,13	7 656,52
Crédit Mutuel	1,28%	150 €	2 114,25	8 457,00
La Banque Postale	0,78%	200 €	2 075,40	8 301,60

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre du Crédit Agricole Val de France et autorise le Maire à signer le contrat de prêt.

2/ Finances : participation PEP aux frais d'occupation des locaux du Centre de loisirs et de la halte-garderie, participation du SIRP aux frais du personnel technique :

Frais de fonctionnement des locaux mis à disposition des PEP 28 :

Les PEP28 participent aux frais de fonctionnement (eau, électricité et gaz) des locaux du CLSH et de la Halte-garderie. Le montant de ces frais s'élève à 11257.72 € pour l'année 2019.

Le Conseil municipal décide de fixer à 11 257.72 € le montant de la participation des PEP28.

Participation du SIRP aux frais de personnel technique :

Le SIRP bénéficie du personnel des services techniques pour les écoles (entretien des bâtiments et des espaces verts). Une participation financière est demandée au SIRP pour cette mise à disposition du personnel technique.

Le montant de la participation sollicitée auprès du SIRP s'élève à 13530 € pour l'année 2019. Elle représente la moitié du coût d'un agent (le coût total du personnel technique s'élève à 108 239 € en 2019).

A compter de 2020 le temps d'entretien des espaces verts va diminuer avec la mise en place de moutons.

M. Gehan ne participe pas au vote. Le Conseil municipal fixe à 13530 € le montant de la participation du SIRP.

3/ Urbanisme – convention de portage avec l'EPFLI :

Les propriétaires de la maison du 24 Grande rue sont prêts à céder à l'amiable leur bien sur la base d'un prix de vente de 110 000 €. La maîtrise de ce bien permettrait de lancer un projet de rénovation de l'ensemble immobilier avec un commerce et des logements. Les parcelles concernées sont les suivantes : parcelle F349 (511m²) et parcelle F351 (432m²).

L'EPFLI peut assurer l'acquisition amiable pour le compte de la commune dans le cadre d'une convention de portage d'une durée de 15 ans. Le taux des frais de portage est de 1.5%.

Le Conseil municipal décide d'habiliter le maire à solliciter l'intervention de l'EPFLI pour l'acquisition des biens situés au 24 Grande rue et d'approuver les modalités du portage foncier d'une durée de 15 ans avec un remboursement à annuités constantes.

Le Maire est autorisé à signer la convention de portage foncier à passer avec l'EPFLI et l'acte d'acquisition des biens à l'issue du portage foncier.

4/ Administration générale : désignation des membres de la Commission communale des impôts directs, désignation d'un correspondant défense et d'un délégué élu CNAS :

Membres de la commission communale des impôts directs :

Le conseil municipal doit délibérer pour désigner 24 contribuables appelés à siéger dans la commission communale des impôts directs (CCID). Le directeur départemental des finances locales désignera parmi ces 24 noms, 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Les conseillers municipaux peuvent faire partie de la commission communale des impôts directs. Il n'est plus nécessaire de choisir obligatoirement un propriétaire de bois et un contribuable résidant hors commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de proposer les personnes mentionnées ci-dessous pour la commission communale des impôts directs :

Mme Laëtitia PAUVERT-REMY	M. Alain DECOURTIL	M. Sébastien BOUVET
M. Bertrand BRAY	Mme Stéphanie LECLERC	Mme Danielle VERITE
M. Jean-Marie MASSON	M. Bruno FLEURY	M. Sébastien DERA EVE
Mme Hélène PISSARD	M. Eric VAN CAUWENBERGE	Mme Yvette CHAMON
M. Patrick CERCLE	Mme Frédérique DROUILLEAUX	Mme Lucile OURY
M. Philippe GEHAN	Mme Elisabeth LEVESQUE	Mme Adeline TURLIN
Mme Caroline JARY	M. Robert BEZAUD	Mme Charline CLEMENT
M. Gérard ETIENNE	M. Jérôme TAILLEBOIS	M. Gérard BONHOMME

Délégué élu CNAS :

Le conseil municipal désigne Mme Levesque délégué élu CNAS.

Correspondant défense :

Le Conseil municipal désigne un correspondant défense qui est l'interlocuteur privilégié en lien avec les autorités militaires. M. Bouvet est choisi pour occuper cette fonction.

5/ Etat-civil : rachat d'une concession au cimetière

Une famille souhaite procéder au transfert du corps d'un défunt dans un caveau familial du cimetière et souhaite renoncer à une concession acquise en 2018. Il est proposé d'accepter de rembourser le montant de la concession.

Le Conseil municipal accepte de procéder au remboursement de la concession.

6/ Questions diverses :

Point sur le personnel : M. Pascal Bureau est actuellement en congé maladie. M. Jérémie Caseneuil est en contrat à durée déterminée depuis le 15 juillet pour une durée de 2 mois renouvelable.

M. Ségard informe du recrutement à compter du mois de novembre au sein des services techniques de Clément Bezault. Il a déjà travaillé à Béville comme contractuel pendant 3 ans.

Mme Vérité signale la présence d'un nid de guêpes situé au niveau des logements communaux de la rue des Vignes.

M. Bezaud : la taille du peuplier du Parc du Jeu de paume sera réalisée dans les prochaines semaines.

M. Decourtil présente des devis de réfection de voirie (bordures et caniveaux).

Une réunion publique est organisée le 9 septembre à la Halle des sports pour les travaux de rénovation des réseaux d'eau potable. Le démarrage des travaux est prévu le lundi 14 septembre.

Terrain d'entraînement du stade : l'entreprise Genet a effectué une reprise des travaux réalisés en 2018.

M. Gehan fait le point sur la rentrée scolaire. Le groupe scolaire accueille 375 élèves.

Le port du masque est obligatoire aux abords des écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

M. Deraeve évoque la question de l'adaptation des horaires des cars Remi pour les lycéens.

Calendrier associations :

- Forum des associations à la halle des sports le 5 septembre
- Assemblée générale les Farfadets – 11 septembre
- Assemblée générale tennis – 19 septembre
- Assemblée générale les Doigts agiles – 3 octobre
- Assemblée générale du FEP – 16 octobre

Le prochain conseil municipal est prévu le vendredi 23 octobre 2020.

M. SEGARD

M. BEZAUD

MME VERITE

M. DECOURTIL

MME PAUVERT-REMY

M. BOUVET

M. BRAY

M. CERCLE

MME CLEMENT

M. DERA EVE

MME DROUILLEAUX

M. GEHAN

MME LECLERC

MME LEVESQUE

M. MASSON

MME OURY

MME TURLIN